

Les “Algériens de France” font un faux pour salir Christine Tasin et Marine Le Pen

écrit par Christine Tasin | 2 septembre 2015

« Une fois le Coran interdit en France, les musulmans, qu'ils soient Français ou pas, auront donc le choix. S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées... Les né-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état.

Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia. À cela s'ajoutera un moratoire sur l'immigration s'accompagnant de mesures de préférence nationale pour les prestations sociales, afin de supprimer l'appel d'air permanent qu'elles suscitent. Bien sûr, il faudra ou sortir de l'Union Européenne ou la faire exploser puisqu'elle voudra nous empêcher de faire la loi chez nous, et reconstituer une Europe des nations.

Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier les musulmans pour redonner à 65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. »

Je valide mon inscription à la Newsletter

Les derniers Tweets de l'Anaaf

Tweets

Suivre

 Anaaf @anaaf2017 29 Août
Une fois le Coran interdit en France, que ferons-nous des musulmans ? Tirer dans le tas si nécessaire!
anaaf.org/2015/08/29/une... via @anaaf2017

 Anaaf @anaaf2017 19 Août
Vacances : Farniente et dolce vita en Algérie anaaf.org/2015/08/19/vac... via @anaaf2017

 Anaaf @anaaf2017 12 Août
De la responsabilité et de l'intelligence de dénoncer le népotisme

Tweeter à @anaaf2017

Ces gens-là sont prêts à tout. Les gens prêts à tout sont dangereux, très dangereux. Et quand on ose carrément modifier un texte qu'on prétend citer in extenso pour atteindre son but, salir Marine Le Pen, promue grande ennemie devant l'éternel des pôvres Algériens de l'Unaaf, on ne vaut pas grand chose. Quant aux leçons politiques que prétendent porter en tant que “citoyens d'origine algérienne et de confession musulmane” ces individus, il y a du souci à se faire.

Les faits :

Un article publié par l'Anaaf (Alliance nationale des associations d'Algériens de France) sur agoravox le 31 août prétend utiliser contre Marine Le Pen un article que j'ai écrit il y a plus de deux ans, au motif que je serais un des soutiens de la Présidente du FN (elle ne va plus comprendre grand-chose, après tous mes articles critiques à son encontre

et surtout à celle de Florian Philippot... mais passons).

L'article en question :

<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-front-national-normalise-de-171240>

On y trouve la haine habituelle de certains immigrés envers le FN, lui reprochant la dénonciation des traités de Lisbonne et de Maastricht et son opposition à la libre circulation des personnes et des biens, entre autres.

Comme cela ne suffit évidemment pas pour jeter l'anathème sur le FN, le rédacteur de l'Anaaf cherche désespérément une référence frappante de l'UNESCO, il ne trouve que cette phrase dont on a beau la retourner dans tous les sens, on ne voit guère ce qu'elle veut et peut démontrer :

" Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix"

On peut juste comprendre que quand les immigrés envahissent notre pays on devrait manipuler (encore ...) les esprits pour imposer la paix. Par contre lorsque les égorgeurs du FLN ont jeté dehors les Français d'Algérie aux cris de "*la valise ou le cercueil*", eux avaient raison de piétiner la phrase de l'Unesco si on lit jusqu'au bout la prose de l'Anaaf...

Et c'est à ce moment-là, sans tambour ni trompette, plus prosaïquement sans transition que l'article que j'avais écrit pour Boulevard Voltaire [Que faire des musulmans, une fois le coran interdit](#) est cité.

Cité tout d'abord pour reprocher aux politiques de ne pas l'avoir condamné... (ah ! chère victimisation douce aux Algériens si peu foutus de vivre dans l'enfer qu'ils ont créé qu'ils prétendent venir nous donner des leçons chez nous, en France...).

Cité ensuite pour dire un premier mensonge en affirmant que j'aurais été condamnée, ce qui est faux puisque j'ai fait appel (résultat le 15 octobre...) et que je peux donc poursuivre en justice ceux qui affirment un tel fait.

Mais là où l'on n'en croit pas nos yeux c'est qu'ils ont carrément osé modifier mon texte en faisant semblant de le citer, remplaçant "quelques extrémistes" par "les musulmans".

Qu'on en juge ci-dessous :

Voici ce que publie l'Anaaf **et** sur Agoravox **et** sur [son site](#) (double faute...):

« Une fois le Coran interdit en France, les musulmans, qu'ils soient Français ou pas, auront donc le choix. S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées... Les né-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état.

Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia. À cela s'ajoutera un moratoire sur l'immigration s'accompagnant de mesures de préférence nationale pour les prestations sociales, afin de supprimer l'appel d'air permanent qu'elles suscitent. Bien sûr, il faudra ou sortir de l'Union Européenne ou la faire exploser puisqu'elle voudra nous empêcher de faire la loi chez nous, et reconstituer une Europe des nations.

Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier les musulmans pour redonner à 65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. »

Je valide mon inscription à la Newsletter

|| Les derniers Tweets de l'Anaaf

Tweets

Suivre

 **Anaaf** @anaaf2017 29 Août
Une fois le Coran interdit en France, que ferons-nous des musulmans ? Tirer dans le tas si nécessaire!
anaaf.org/2015/08/29/une... via @anaaf2017

 **Anaaf** @anaaf2017 19 Août
Vacances : Famiente et dolce vita en Algérie anaaf.org/2015/08/19/vac... via @anaaf2017

 **Anaaf** @anaaf2017 12 Août
De la responsabilité et de l'intelligence de dénoncer le népotisme

Tweeter à @anaaf2017

Voici mon texte, paru sur Boulevard Voltaire en mars 2013 :

Les musulmans, qu'ils soient Français ou pas, auront donc le choix. S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées... Les nés-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état. Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia. À cela s'ajoutera un moratoire sur l'immigration s'accompagnant de mesures de préférence nationale pour les prestations sociales, afin de supprimer l'appel d'air permanent qu'elles suscitent. Bien sûr, il faudra ou sortir de l'Union Européenne ou la faire exploser puisqu'elle voudra nous empêcher de faire la loi chez nous, et reconstituer une Europe des nations.

Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier quelques extrémistes pour redonner à 65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. C'est terrible, mais il n'y aura pas d'autre solution pour calmer le jeu et imposer notre loi.

Najat Vallauc
Belkacem assassin
l'école public
français

Scandale : l
baignade en burk
interdite au Mar

Les migrant
mécontents d
l'accueil en Franc

L'attaque du Thaly
vue par un
journaliste d'Arte

L'invasion, c'e
maintenant ! Plus d
100.000 migrants or
débarqué en Europ

L'ère des grande
migrations et le
criminels qui or
ouvert nos frontière

top de toujours

On remarquera qu'ils ont même poussé le zèle jusqu'à retirer la phrase qui suit "*tirer dans le tas*"... et qui commence par "*C'est terrible*"...

Naturellement ils n'ont pas non plus cité la fin de mon texte : "*Par ailleurs, éternelle optimiste, je demeure convaincue que la majorité des musulmans, principales victimes de l'islam, choisira de demeurer dans une France qui saura enfin se faire respecter.*"

Quelle honnêteté, messieurs les Algériens de l'Anaaf... Et, surtout, quelle démonstration, éclatante, que vous ne pouvez vous intégrer et respecter nos lois puisque, pour parvenir à vos fins, vous êtes capables de mentir, de truffer, de diffamer, de faire des montages dignes du FLN, de Bouteflika et de tous vos dictateurs. Il semble que vous en ayez la nostalgie, qu'attendez-vous pour aller vivre en Algérie, loin des Christine Tasin et des Marine Le Pen ? Nous n'avons pas besoin de gens comme vous qui salissez la France et ne supportez pas la liberté d'expression.

Il y a délibérément atteinte à mon honneur et à ma considération, incitation à la haine contre moi, et faux et

usage de faux. **Nous allons naturellement porter plainte, contre l'Anaaf et contre les deux sites ayant publié l'article.**

Nous invitons également nos lecteurs à écrire à Manuel Valls pour lui indiquer que l'Anaaf devrait être sur la liste des associations dangereuses constituant une cinquième colonne hostile à la France sur son propre territoire, qu'il faut donc dissoudre au plus vite.

<http://www.gouvernement.fr/contact/ecrire-au-premier-ministre>

Christine Tasin

Suite, le 02/09,

le site Agoravox, suite à mon signalement et à l'envoi de mon article ci-dessus a supprimé le texte de l'Anaaf avec cette réponse :

Bonjour, Nous avons supprimé aujourd'hui-même l'article en question, comme vous pourrez le constater à l'adresse indiquée qui renvoie par défaut à la page d'accueil du site AgoraVox suite à cette suppression.

Toutefois, en application de l'article 6.I.2 de la LCEN du 21 juin 2004, nous tenons à rappeler que la Fondation AgoraVox n'a qu'un statut d'hébergeur, et n'est ni l'auteur ni le responsable de la publication des articles figurant sur ses sites.

Cordialement, L'Equipe AgoraVox

Je prends acte de la suppression et les en remercie. Quant à arguer d'un simple statut d'hébergeur, quand il faut postuler pour devenir contributeur et que les articles sont soumis et non publiés en autonomie... A d'autres ! Agoravox est bien responsable de ce qu'il publie. Nous ne pouvons que lui conseiller d'être dorénavant plus soupçonneux et de vérifier les allégations de certains...